

**RÉDACTEUR :** Dominique Lawrence  
**SERVICE :** Service Vie Etudiante / DFVE

**DATE :** 15 juin 2022

**OBJET :** Trois points supplémentaires concernant l'Appels à Projet VUE « Vie étudiante et de campus ».

**Rappels préalables :**

- Projet supplémentaire : Tarbes - Salle de sport ;
- Augmentation de subvention pour le projet de Rodez validé par le CA du 11/03/2022 ;
- Correction de mention, concernant le nom du « Porteur » de projet, dans le tableau présenté en annexe : INSPE /UT2J Rodez, en lieu et place d'INUC inscrit précédemment par erreur.

**ANNEXES :**

1. Tableau des projets 2022 avec les requêtes présentées surlignées en jaune
2. Lettre d'engagement PORTEUR de projet
3. Lettre d'engagement FINANCEUR de projet

**Rappels préalables sur le contexte de la demande**

Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants qui étudient et vivent en dehors de la métropole toulousaine (villes universitaires d'équilibre - VUE), l'UFTMiP (soutenue par la Région Occitanie), le Crous Toulouse-Occitanie et les établissements d'enseignement supérieur ont lancé un appel à projets conjoint afin de renforcer les actions déjà menées par les acteurs (universités / écoles, collectivités, associations) des territoires.

La commission faisant office de jury de l'appel à projets, réunie le 24 février 2022, avait émis un avis favorable au financement de 13 projets, validés par le Conseil d'administration de l'UFTMiP du 11 mars 2022, la commission Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) du Crous de Toulouse-Occitanie et les instances ayant la gestion de la CVEC des établissements impliqués (voir répartition des montants dans l'annexe 1. Tableau).

Ces 13 projets concernent les villes de CASTRES, CAHORS/FIGEAC, FOIX, MONTAUBAN, RODEZ et TARBES (voir liste et descriptif dans le Tableau en annexe).

Une clause de reversement des sommes versées, à l'attention des porteurs de projet, figure sur la Lettre d'engagement FINANCEUR et sur celle des PORTEURS pour le cas où les conditions d'utilisation

de la subvention ne sont pas respectées ou que la subvention n'a pas été employée (voir annexes 2. Et 3. Lettres d'engagement Financeur/Porteur).

### **1. Projet supplémentaire : Tarbes - Salle de sport**

Ce projet supplémentaire est présenté par l'IUT de Tarbes et concerne la modernisation de la salle de sport de l'ENIT, par l'achat d'équipements de musculation et cardio-training, dont l'utilisation est mutualisée avec toutes les composantes. Le montant de la participation UFTMiP-Région est de 7 365 € pour un montant total de subvention demandé de 22 095 €. Le tiers Etablissement est porté par UT2 Jean Jaurès, UT3 Paul Sabatier et l'ENIT (voir annexe pour les montants).

Ce projet est validé par la commission DFVE élargie au Crous et à la Région.

Il est à noter que le montant actuel total des subventions demandées pour les 13 projets s'élève à moins de la moitié du fonds CVEC disponible pour 2022.

### **2. Augmentation de subvention pour le projet de Rodez déjà validé par le conseil d'administration du 11 mars 2022**

La demande de financement des porteurs du projet de Rodez, d'un montant total initial de 3 539 € (part UFTMiP-Région initiale : 1 179,67 €) comportait une erreur. Il est en fait d'un montant total de 6 287 €.

Une demande de validation pour un montant supplémentaire de 916 € (nouvelle part UFTMiP-Région totale : 2 095,67 €) est soumise à l'approbation du conseil d'administration afin de conduire le projet à sa réalisation.

Ce projet a été validé par la commission DFVE élargie au Crous et à la Région

### **3. Correction de mention, concernant le nom du « Porteur », d'un projet déjà validé par le conseil d'administration du 11 mars 2022, dans le tableau présenté en annexe**

Bien que le projet de Rodez ait été, depuis le début, celui de l'INSPE / UT2J site de Rodez, une erreur s'est glissée dans le tableau « Liste des projets », soumis à la validation du conseil d'administration du 11 mars 2022, désignant malencontreusement le porteur comme étant l'INUC.

*Le conseil d'administration est sollicité pour approuver :*

- *Le projet supplémentaire : Tarbes - Salle de sport et le montant de la subvention accordée*
- *L'augmentation de la subvention déjà accordée au projet de Rodez*
- *La modification du nom porteur du projet de Rodez qui est l'INSPE*

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*